



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Décision modificative de crédit

Date de transmission de l'acte: 11/12/2024

Date de reception de l'AR: 11/12/2024

042-244200614-DE2024_0512_21-DE

A G E D I

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédits pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables relatives à l'activité de la Communauté de Communes, M. le Président propose d'adopter la décision modificative suivante sur le budget déchets ménagers

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
04/11/2024	65888	Autres	25 000,00				
04/11/2024	611	Contrats de prestations de services	-25 000,00				
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00

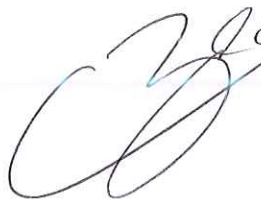
Suite à l'exposé de M. Le Président, le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article unique : VALIDE cette décision modificative selon les modalités exposées ci-dessus.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 05/12/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11/12/24
et de la publication le : 11/12/24*
Le Président,




Date de transmission de l'acte: 11/12/2024
Date de reception de l'AR: 11/12/2024
042-244200614-DE2024_0512_21-DE
A G E D I